

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

Lecture du Dimanche

Publiée avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal.

Paraissant le Samedi.

SOMMAIRE

ROME : allocution de N. S. P. le Pape au consistoire du 11 février ; création de cardinaux ; notification d'églises ; troubles les 5,6,7 février; mort de Gavazzi.—
IER DIMANCHE DU CARÊME.— CHRONIQUE : le temps de la communion pascale ; assemblée générale de la St-Vincent de



SOMMAIRE

Paul ; Université Laval, conférence de M. l'abbé Bruchési.—VICARIAT APOSTOLIQUE D'ATHABASCA : lettres de deux Montagnais à Mgr Clut.—UN TITRE DE GLOIRE.—NOUVELLES RELIGIEUSES.—LE CALVAIRE DE MARTINSWAND.—PRIONS POUR NOS MORTS.

LE NUMÉRO

2 Cents

PRIX DE L'ABONNEMENT

Une piastre par an, payable d'avance.

LE NUMÉRO

2 Cents

Les abonnements datent du premier de chaque mois.

Permis d'imprimer : † EDOUARD-GIS FABRE, Archevêque de Montréal.

Le bureau d'administration est à l'Archevêché de Montréal ; directeur M. l'abbé J. M. EMARD. Pour la rédaction, on peut s'adresser à M. P. DUPUY, No 20, rue Saint-Vincent, Montréal.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

DIMANCHE,	10	MARS	—St-Patrice à Montréal.
MARDI,	12	“	—St-Janvier.
JEUDI,	14	“	—St-Lazare.

FETES DE LA SEMAINE

			<i>Annonce des Quatre Temps</i>
DIMANCHE,	10	MARS	—1er DU CARÈME, 1 cl., sem., orn. vl.
Lundi,	11	“	—De la fêrie, ornements violets.
Mardi,	12	“	—S. Grég. I. P. D., d., orn. blancs
Mercredi,	13	“	—4 T. De la fêrie, ornements violets.
Jeudi,	14	“	—De la fêrie, “ “
Vendredi,	15	“	—4 T. de la L. et des C., d. m., orn. r.
Samedi,	16	“	—4 T. De la fêrie, ornements violets,

OFFICES EXTRAORDINAIRES

EGLISE MÉTROPOLITAINE.—Jeudi 14, à 7 h., P. M. *exposition des saintes Reliques.* Tous les soirs de l'Octave, à la place du salut, il y a vénération des reliques.

Collège de Notre-Dame, Côte des Neiges.—Jeudi 11, Bénédiction de la chapelle par Mgr de Montréal.

L'Assomption, Samedi 16. Ordination.

AVIS.

Le bureau d'administration et de rédaction de la *Semaine religieuse* est transporté à l'Archevêché, où on devra adresser toute demande d'abonnement et payer les abonnements.

Les abonnés en retard sont priés de faire remise au plus tôt. Toute personne qui fera parvenir le prix de cinq abonnements d'un an aura droit à la *Semaine religieuse* pendant toute l'année 1889. Ceux des abonnés qui désirent une série complète des six années de la *Semaine religieuse*, peuvent s'adresser à cet effet au directeur, à l'Archevêché. Prix \$6.00

Sur demande, la *Semaine religieuse* recommandera aux prières les parents défunts de ses abonnés.

LE DIRECTEUR.

Eusèbe Sénécal & Fils, imprimeurs.

ALLOCATION PRONONCÉE PAR N. T. S. P. LE PAPE LÉON XIII
PAPE PAR LA DIVINE PROVIDENCE
dans le Consistoire du 11 février 1889.

Vénérables frères,

Vous connaissez l'erreur capitale qui fait que notre époque voit un grand nombre d'esprits, trompés par l'apparence de la liberté à conquérir, se séparer peu à peu de Jésus-Christ et de son Eglise. Les fruits des mauvaises doctrines, mûris par les temps et les mœurs, arrivent à leur développement, et c'est désormais le vice à peu près commun des petits aussi bien que des grands Etats de dépouiller la forme chrétienne, de constituer le régime civil et d'administrer toute la chose publique, sans tenir compte de la religion.

Profondément soucieux et inquiet de cette disposition des esprits, Nous n'avons jamais cessé de songer au remède, et vous êtes vous-mêmes témoins, vénérables frères, que Nous avons principalement apporté Nos soins et Notre diligence à mettre en lumière la fin où doit mener ce lamentable abandon de Dieu, et à travailler à ce que tous ceux qui se sont laissés entraîner dans l'aberration reviennent à leur libérateur, le Fils unique de Dieu, dans la foi et sous la protection duquel ils auraient dû, en tous temps et avec confiance, placer leur repos.

Pour ces motifs, Nous Nous sommes toujours attaché à fortifier ou à renouer les rapports qui sont d'usage avec les gouvernements des nations étrangères. Nous Nous efforçons présentement de rétablir ces rapports avec le très puissant empire de Russie, et Nous ne doutons pas que le succès désiré ne se réalise. Dans cette affaire, Nous avons avec une bienveillance et un zèle particuliers tourné Nos pensées et Nos soins vers la situation des intérêts catholiques chez les Polonais, et déjà, ce qui était de grande importance pour la bonne administration de ces diocèses, quelques évêques sont désignés. Il Nous eût été très agréable de les préconiser aujourd'hui même dans votre auguste assemblée, si, pour conduire toute l'affaire à perfection, il ne fallait encore un peu de temps.

La voie que Nous venons d'indiquer, bien qu'elle soit souvent obstruée par l'œuvre de l'ennemi, cette même voie Nous la suivrons, autant qu'il est en Nous avec une volonté persévérante. Nous sommes confirmé dans cette résolution par la pensée qu'il n'existe pour les âmes qu'un seul refuge, un seul espoir, mais très certain, de salut éternel : l'Eglise catholique. C'est pourquoi, dans cette vie mortelle pleine de combats, Notre mission est d'appeler tous les hommes dans le sein de l'Eglise, comme du milieu de la mer agitée dans un port, et de les exhorter vivement à se confier en sa charité. Elle ouvrira toujours ses bras maternels à ceux qui recourent à elle, et, avec la lumière de l'Evangile, elle les guérira.

En outre, à l'époque présente, il se produit des événements si critiques, qu'il est nécessaire de venir en aide de toutes ses forces et de tout son pouvoir aux intérêts communs en péril.

Elles se déchangent, en effet, de toutes parts, comme Nous venons de le voir ces jours mêmes dans Rome, elles se déchangent, les convoitises populaires enflammées et furieuses, et, grâce à l'audace croissante du mal, elles s'efforcent d'ébranler les fondements mêmes de la société. Du moment que la voix de la religion est réduite au silence et que la crainte est perdue des lois divines qui ordonnent de contenir dans le devoir les mouvements mêmes du cœur, quelle autre force pourrait subsister dans les Etats assez efficace pour refouler les périls ? C'est pourquoi, travailler à ramener les hommes là où les préceptes de la vertu et les principes de l'ordre subsistent dans toute leur pureté, c'est rendre le plus réel des services à la chose publique et mériter excellemment du salut commun.

Une autre considération se présente d'une particulière opportunité. S'il fût jamais un temps où la pacification répondit au vœu unanime des peuples, c'est à coup sûr aujourd'hui, où les mots de paix, de tranquillité, de repos sont sur toutes les lèvres. Les princes souverains et tous ceux qui, en Europe, gouvernent les affaires publiques, déclarent que ce qu'ils veulent, ce qui est l'unique objet de leurs efforts, c'est d'assurer les bienfaits de la paix ; et en cela, ils parlent avec le plein assentiment de toutes les classes sociales, car la répulsion des peuples pour la guerre se manifeste de jour en jour avec plus d'évidence. Répulsion entre toutes légitime, car si la guerre peut être quelquefois nécessaire, elle entraîne toujours une suite considérable de calamités. Mais, combien ne serait elle pas plus calamiteuse aujourd'hui, avec la multitude si grande des soldats, le progrès si avancé de la science militaire et le nombre si multiplié des instruments de destruction ? Toutes les fois que Nous arrêtons sur cela Notre pensée, Nous Nous sentons enflammé de plus en plus de charité envers les peuples chrétiens, et Nous ne pouvons Nous empêcher de trembler des périls qui les menacent. Il n'est donc rien de plus important que d'écarter de l'Europe le danger de la guerre ; de telle sorte que tout ce qui peut être fait en ce sens doit être considéré comme une contribution au salut public.

Mais le désir est peu de chose pour assurer la paix, et la simple volonté n'est pas une garantie suffisante. De même, le grand nombre des soldats et la force immense des armements peuvent empêcher pour un temps l'attaque de l'ennemi, mais produire un état de paix sûr et durable, ils ne le peuvent pas. Bien plus, des armements qui sont une menace sont propres à exciter les conflits plutôt qu'à les écarter : ils frappent les esprits d'inquiétude pour l'avenir et ils ont, entre autres, cet inconvénient d'imposer aux peuples de telles charges que l'on peut mettre en question si la guerre ne leur est pas préférable.

C'est pourquoi il faut chercher à la paix des fondements et plus solides et plus conformes à la nature ; car si la nature ne s'oppose pas à ce que l'on défende son droit par la force, elle ne permet pas

que la force soit la cause efficiente du droit. Puisque la paix est constituée par la tranquillité de l'ordre, il s'en suit que, pour les empires comme pour les particuliers, la concorde doit avoir son principal fondement dans la justice et dans la charité. Ne commettre d'injustices contre personne, respecter la sainteté du droit d'autrui, être fidèle à la foi jurée, pratiquer la bienveillance mutuelle, voilà évidemment les liens immuables et les plus solides de la concorde, dont la vertu est telle qu'elle étouffe les germes mêmes des inimitiés et des jalousies.

Or, Dieu a établi son Eglise gardienne et mère des deux vertus dont Nous parlons, et c'est pourquoi elle n'eut et elle n'aura rien plus à cœur que de maintenir, de propager et de défendre les lois de la justice et de la charité. Dans ce but, elle a parcouru toutes les régions de la terre ; et tout le monde sait qu'après avoir adouci les nations barbares en leur inspirant l'amour de la justice, elle les a fait passer de la férocité des mœurs guerrières à la pratique des arts de la paix et à la civilisation. Aux petits et aux grands, à ceux qui obéissent, à ceux qui commandent, elle impose également l'obligation d'observer la justice et de n'attaquer injustement personne.

C'est elle qui malgré les distances, malgré les différences de race, a uni tous les peuples par l'amitié et la charité fraternelle. Se souvenant toujours des lois et des exemples de son divin auteur, qui voulut être appelé le *roi pacifique* et dont la naissance même fut annoncée par des cantiques de paix venus du ciel, elle veut que les hommes se reposent dans la beauté de la paix, et elle ne cesse de prier pour obtenir de Dieu qu'il préserve des hasards de la guerre la vie et la fortune des peuples. Autant de fois qu'il a été nécessaire et que les circonstances l'ont permis, elle a travaillé du plus grand cœur, en interposant son autorité, au rétablissement de la concorde et à la pacification des Etats.

Ces considérations et ces mobiles très hauts et très saints inspirent Notre conduite, vénérables frères, et c'est à eux que Nous obéissons. Quels que soient les événements que le cours du temps amènera, quels que puissent être les jugements ou les actes des hommes, Nous agirons toujours conformément à cette règle ; Nous ne sortirons jamais, Nous en avons la certitude, de cette voie. Dans tous les cas, s'il n'est pas possible de contribuer autrement à la préservation de la paix, Nous aurons la ressource, que personne ne Nous ôtera, de continuer à recourir à Celui qui peut ramener les volontés des hommes d'où il veut et les incliner où il veut, et Nous le prions instamment que, toute crainte de guerre étant éloignée et l'ordre régulier des choses étant rétabli par sa miséricorde, il fasse que l'Europe se repose sur de vrais et solides appuis.

Dans le consistoire du 11 février, le pape Léon XIII a daigné créer et publier cardinaux de la sainte Eglise romaine :

De l'ordre des prêtres : Mgr Joseph-Benoît Dusmet, de la congrégation bénédictine du Mont-Cassin, archevêque de Cataue, né à

Palerme le 15 août 1818 ; Mgr Joseph d'Annibale, évêque titulaire de Cariste et assesseur du Saint-Office, né à Borbona dans le diocèse de Rieti, le 22 septembre 1815.

De l'ordre des diacres : Mgr Louis Macchi, majordome de Sa Sainteté et préfet des palais apostoliques, né à Viterbe le 3 mars 1832.

Sa Sainteté a ensuite proposé et pourvu dix huit Eglises de différents diocèses.

* * *

Au consistoire du 14 février, Sa Sainteté a notifié, entr'autres, les églises suivantes pourvues précédemment par bref :

L'église cathédrale de Chicoutimi, au Canada, pour le R. D. Louis-Nazaire Bégin, prêtre de l'archidiocèse de Québec et docteur en théologie ;

L'église métropolitaine de la Nouvelle-Orléans, aux Etats-Unis d'Amérique, pour Mgr François Janssens, promu du siège épiscopal de Natchez ;

L'église titulaire épiscopale de Facusa, pour Mgr Gaspard-Henry Burgess, évêque démissionnaire de Détroit, aux Etats-Unis d'Amérique ;

L'église titulaire épiscopale de Jasso, pour Mgr Jean-Joseph Keane, évêque démissionnaire de Richmond, aux Etats-Unis d'Amérique ;

L'église cathédrale de Hamilton, au Canada, pour Mgr Joseph-Thomas Dowling, transféré du siège épiscopal de Peterborough ;

L'église cathédrale de Natchez, aux Etats-Unis d'Amérique, pour le R. D. Thomas Heslin, ancien curé de Saint-Michel à la Nouvelle-Orléans ;

L'église cathédrale de Peterborough, au Canada, pour le R. D. Richard O'Connor ;

L'église cathédrale de Wichita, aux Etats-Unis d'Amérique, pour le R. D. Jean Hennessy, du diocèse de Saint-Louis ;

L'église cathédrale de Détroit, aux Etats-Unis d'Amérique, pour le R. D. Jean Foley, de l'archidiocèse de Baltimore, ancien curé dans le même archidiocèse, et docteur en théologie.

* * *

Les 5, 6 et 7 février, la ville de Rome a été troublée par les démonstrations les plus menaçantes. Des centaines d'ouvriers ont parcouru le Corso et quelques-unes des rues principales en réclamant à grands cris "du travail et du pain." Ils ont brisé les devantures des magasins et même pillé ceux de quelques horlogers et bijoutiers. Les pertes sont considérables et la frayeur des honnêtes gens plus grande encore. Il est à craindre que ces manifestations ne soient le prélude de prochains désordres, d'autant plus que les autorités se sont montrées faibles devant les perturbateurs.

* * *

C'est au moment de se rendre au Panthéon pour faire sa petite

démonstration libérale que le trop fameux père Gavazzi, ancien barnabite, devenu chapelain de Garibaldi et ministre protestant, est tombé mort, foudroyé par une attaque d'apoplexie sans avoir eu le temps de se reconnaître et de demander pardon à Dieu des scandales qu'il avait donnés pendant plus de quarante ans. Dans ces dernières années, c'est surtout au milieu des pauvres soldats qu'il exerçait sa propagande protestante. Il était âgé de quatre-vingts ans, étant né à Bologne en mars 1809. Son corps sera brûlé parce que, dans sa rage sec'aire, le triste apostat en a ainsi disposé, pour protester, a-t-il dit, contre la décision du Saint-Office condamnant la crémation.

1er dimanche du Carême

L'homme ne vit pas seulement de pain,
mais de toute parole qui sort de la
bouche de Dieu.

(S. MATH. IV, 4.)

Un des plus grands défauts, sinon le plus grand, des temps présents c'est le souci excessif des choses temporelles et matérielles. Comment vivrons-nous? Que mangerons-nous? Comment nous habillerons-nous? telles sont les questions dont tous les hommes s'occupent beaucoup trop aujourd'hui. Nous voyons des personnes qui se lèvent et font lever leurs enfants de très bonne heure et qui, depuis leur lever jusqu'à la nuit, travaillent et prennent de la peine. Nous voyons des hommes d'affaires qui réellement causent du préjudice à leur santé, et peut-être abrègent leur vie par leur attention perpétuelle à leurs affaires. Pourquoi agissent-ils ainsi? Pour des biens périssables, pour acquérir quelques dollars dont ils pourront à peine jouir quelques années. Si grande est cette soif de gagner de l'argent, que nous la voyons quelquefois chez des jeunes garçons. Tous ces gens-là ont besoin d'apprendre "que l'homme ne vit pas seulement de pain." Mes chers amis, en outre du pativre corps que vous travaillez ainsi à nourrir, à habiller, à satisfaire, vous avez une âme immortelle. Le corps et l'âme unis forment ce qu'on appelle un homme. Ainsi donc vous ne devez pas agir comme si vous étiez tous des corps. Vous ne pouvez le faire sans péril pour votre âme. Supposons que vous essayez l'expérience suivante. Vous vous direz : "Je ne mangerai rien; j'aurai des prières pour déjeuner, une confession pour lunch, des prières et des dévotions pour dîner, et une méditation à la fin pour souper." Essayez de ce régime pendant une semaine : quel squelette vous ferez pour un musée ! Cependant les gens traitent leur âme de la même manière. Au lieu de la rafraîchir par des prières et des dévotions, etc., on lui donne des habits, de la viande, de la boisson, des calculs d'affaires, les soucis du monde, etc... et ainsi l'âme meurt de faim comme mourrait le corps par une nourriture insuffisante. Donc,

chers frères, n'essayez pas "de vivre de pain seulement;" vous ne le pouvez pas. Essayez aussi de vivre "par-toute parole qui sort de la bouche de Dieu"—c'est-à-dire, en faisant ces choses que, soit par l'enseignement de son Eglise, soit par les inspirations intérieures de sa grâce, il désire que vous fassiez. Etes-vous en affaires ou au travail? Soit! occupez-vous de vos affaires avec prudence, travaillez sérieusement, mais souvenez-vous que ce n'est pas tout. Vous devez aussi trouver le temps de prier, de vous confesser et d'entendre la sainte messe. Ne laissez pas la piété aux prêtres, la religion aux femmes et aux enfants, mais qu'on puisse voir aussi les hommes dans l'église et à la sainte table.

Il est d'usage dans certaines localités qu'à l'église les femmes se placent d'un côté, les hommes d'un autre. Ne pensez-vous pas que si nous essayions cette manière, du côté des hommes le nombre serait bien moins grand? Pourquoi? Parce qu'ils sont au dehors dans le monde essayant de vivre "de pain seulement." O mes chers amis! pourquoi prenez-vous tant de soins pour les biens de ce monde? Pourquoi serrer si précieusement des trésors que la rouille peut détruire et que les voleurs peuvent enlever? Nous ne pouvons emporter un centin avec nous quand nous partons, et notre pauvre corps que nous avons si bien traité, doit être détruit et devenir poussière. Prenons donc ce matin la bonne résolution, lorsque le démon vient et nous tente pour que nous nous abandonnions complètement à ces pensées de nourriture, de vêtements, d'affaires temporelles, de le repousser avec ces paroles: "Il est écrit: L'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu."

CHRONIQUE

LE TEMPS DE LA COMMUNION PASCALE.—Ce temps s'étend dans le diocèse de Montréal du mercredi des Cendres au dimanche de Quasimodo.

L'ouverture en est annoncée par la sonnerie solennelle des cloches la veille du mercredi des Cendres, le soir, après l'Angelus. et la clôture en est annoncée le dimanche même de la Quasimo lo.

Nouvelles limites entre les archidiocèses de Montréal et d'Ottawa.

DÉCRET.

Comme les RR. SS. Edouard Charles Fabre archevêque de Montréal, et Joseph Thomas Duhamel, archevêque d'Ottawa au Canada ont proposé une nouvelle délimitation afin de définir d'une manière plus précise le territoire de leurs diocèses, et supplié Sa Sainteté Léon XIII de daigner fixer la ligne qui partant de la rive septentrionale de la rivière Ottawa remonte et passe à l'Est des cantons de Chatham, de Wentworth, d'Howard et de Beresford, puis de là suivant le côté nord-est de Beresford et allant aux côtés sud-est des cantons d'Archambault et Lussier, jusqu'à la ligne qui sépare les deux comtés

de Joliette et de Montcalm et suivant cette dernière ligne, va jusqu'au vicariat de Pontiac.

Sa Sainteté dans l'audience du 24 janvier 1889, sur le rapport du sousigné R. P. D. Dominique Jacobini, archevêque de Tyr, secrétaire de la Congrégation de la Propagande, accorda la demande des prélats sus nommés, fixa les limites des archidiocèses de Montréal et d'Ottawa, suivant la ligne ci dessus décrite, et ordonna la publication d'un décret à cette fin.

Donné à Rome au Palais de la S. C de la Propagande le 31 Janvier 1889. (signé) Jean, Card. Simeoni, Préfet. D. Archev.-Tyr-Secr.

Ce décret a pour effet de faire passer définitivement dans l'archidiocèse d'Ottawa, les paroisses de S. Donat et de Ste Agathe qui jusqu'aujourd'hui ont été desservies par Montreal.

Dimanche prochain, 10 mars, communion générale des membres de la société de Saint-Vincent-de Paul, et l'après-midi, à 2 heures, au Cabinet de lecture paroissial, assemblée générale des conférences pour la reddition des comptes.

Immédiatement après l'assemblée, il y aura réunion du conseil particulier.
J. DESROSNIERS, assistant-secrétaire C. P.

Mardi dernier, a eu lieu à l'église Notre-Dame le service du révérend frère Adelbertus.

Sa Grandeur Mgr Fabre était présent au chœur. MM. les abbés Nercam, supérieur du séminaire; Lecocq et Deguire, directeurs du grand et du petit séminaire, ainsi que les RR. PP. Desjardins et Drouet, supérieurs des jésuites et des oblats, et nombre de prêtres de Saint-Sulpice et d'ailleurs y figuraient aussi.

Les frères Viateurs des districts de Montréal et de Toronto, ainsi que la plupart des communautés du Canada, entouraient le catafalque. Une nombreuse assistance et les 5,000 élèves qui fréquentent les écoles des frères à Montréal, remplissaient la nef et les galeries de la vaste église Notre-Dame.

La levée du corps a été faite par le rév. M. Hould, chapelain de l'établissement des frères du Mont de la Salle, Maisonneuve. M. Senenne, curé de Notre-Dame et ancien élève du regretté défunt, ayant pour diacre et sous-diacre MM. les abbés Léveillé et Saint-Jean, tous également élèves des frères, s'est fait un devoir de chanter lui-même le service.

Sa Grandeur, Mgr l'Archevêque a fait l'absoute.

Le bon frère Adelbertus, tout particulièrement connu à Montréal, a exercé son laborieux ministère d'instituteur de la jeunesse pendant 52 ans au Canada.

Natif de Normandie, il fut l'un des quatre premiers frères qui, en 1837, sur la demande de Mgr Lartigue, premier évêque de Montréal, et de M. Quiblier, supérieur du séminaire de Saint-Sulpice, vinrent ouvrir une école à la jeunesse de notre ville. Cette école, dès le premier jour, comptait déjà 200 élèves. Cette œuvre a pris une extension considérable sur nos rives canadiennes et dans toutes les principales contrées de l'Amérique.

Montréal compte quinze écoles tenues par les frères, au nombre desquelles se trouvent l'académie commerciale de l'Archevêché, si avantageusement connue, et le pensionnat Mont-Saint-Louis dont les heureux débuts l'ont augurer des éminents services qu'il est appelé à rendre à notre ville.

C'est, en effet, au noviciat de Montréal, 50 rue Colté, si généralement mis à la disposition des frères par messieurs de Saint-Sulpice, qu'ont été formés les principaux membres de l'Institut qui, aujourd'hui, à la satisfaction des populations, dirigent la plupart de leurs établissements les plus florissants non seulement au Canada, mais même aux Etats-Unis.

Le frère Adelbertus fut lui-même directeur de différentes maisons pendant plusieurs années, et il a puissamment contribué à ce prodigieux développement.

Cet humble disciple du bienheureux J. B. de la Salle ne semble avoir rien tant à cœur que de se faire oublier des hommes pour n'être connu que de Dieu.

Plusieurs maisons du Canada l'ont vu à l'œuvre. Son nom rappelle dans bien des cœurs les plus doux souvenirs des beaux jours de leur enfance.

C'est surtout pendant ses catéchismes, toujours si bien préparés et appliqués aux besoins actuels de ses élèves, que le frère Adelbertus charmait, touchait, instruisait et gagnait à lui son petit auditoire. Les enfants ne pouvaient se lasser de l'entendre. Aussi, ce bon religieux avait-il cette tâche à cœur plus qu'aucune autre. Jusqu'à l'automne dernier, époque où il quitta Montréal pour aller prendre du repos au noviciat du Mont de la Salle, le frère Adelbertus exerça ce ministère si fécond au milieu des enfants qui se préparaient à faire leur première communion.

Le frère Adelbertus était aussi un homme maître en pédagogie. Non seulement il avait des connaissances très variées, mais encore possédait-il l'art peu commun de savoir les communiquer.

UNIVERSITE LAVAL

Conférence de M. l'abbé Bruchési, professeur d'apologétique chrétienne.

NATURE, NOMBRE ET BEAUTÉS DES ÉVANGILES.

Après nos études sur la révélation : sa possibilité, sa nécessité, les notes qu'elle doit avoir, nous arrivons immédiatement au plus grand fait historique qui s'impose à notre attention : celui de l'établissement du christianisme.

Un jour, un homme qui n'a pas craint de se dire le Fils de Dieu, a paru sur la terre. Il a prêché une doctrine nouvelle et le monde l'a écouté. La société prenant le nom de cet homme s'est transformée; elle a changé ses croyances, ses mœurs, ses lois, elle a vécu d'une nouvelle vie, elle est devenue la société chrétienne. Voilà le fait : il s'agit de l'expliquer.

Nous interrogeons l'histoire : car l'histoire du Christ est écrite. Elle est contenue dans un petit livre que l'enfant peut lire comme le sage et dont la sublimité a exercé le génie de dix-neuf siècles. J'ai nommé l'Évangile, livre incomparable auprès duquel ne sont rien les chants pourtant si beaux d'Homère et les dialogues de ce Platon surnommé divin ; livre aimé plus que tous les autres ouvrages des hommes, livre étudié, discuté, combattu, hélas ! plus qu'aucun autre livre ; livre pour lequel, des milliers de martyrs ont versé leur sang.

Ce que la Cène vit, et ce qu'elle entendit.
Est écrit dans le livre où pas un mot ne change,
Par les quatre hommes purs, près de qui l'on voit l'ange,
Le lion et le bœuf, et l'aigle et le ciel bleu.
Cette histoire par eux semble ajoutée à Dieu.
Comme s'ils écrivaient en marge de l'abîme,
Tout leur livre ressemble au rayon d'une cime.
Chaque page y frémit sous le frisson sacré ;
Et c'est pourqu'on la terre a dit : Je le lirai.
Les peuples qui n'ont pas ce livre le mandient,
Et vingt siècles penchés dans l'ombre l'étudient.

Ainsi parle Victor Hugo.

Les Évangiles feront l'objet de nos cours de cette année. Aujourd'hui, nous parlerons : 1. de leur nature ; 2. de leur nombre ; 3. de leurs beautés.

1. *Nature des Évangiles.* — Le mot Évangile signifie bonne nouvelle. Employé par les écrivains les plus anciens, pour exprimer la récompense donnée au porteur d'une bonne nouvelle, puis la nouvelle elle-même, il a été pris en ce dernier sens par les apôtres et leurs disciples. Mais dans leurs discours ou sous leur plume il signifie la nouvelle par excellence, celle de la rédemption du monde et par conséquent la doctrine chrétienne : « Prêchez l'Évangile à toute créature. » — « Tous n'obéissent pas à l'Évangile, » dit saint Paul. Vers le milieu du second siècle, le nom d'Évangile fut donné aux livres même contenant les discours et le récit des actions du Sauveur. Saint Justin est probablement celui qui a fait le premier usage de cette dénomination.

Qu'y a-t-il dans l'Évangile ? La vérité dans toute sa splendeur, la morale dans ce qu'elle a de plus pur, l'amour dans ce qu'il a de plus fort et de plus tendre, une vie en un mot dont chaque acte et chaque parole méritent les adorations de l'humanité. « L'homme voit ce qu'il n'avait jamais vu : la souveraine bonté dans la souveraine puissance et la plus haute lumière dans la plus populaire simplicité. »

Mais donnons bien le caractère propre de l'Évangile. Ce n'est pas une histoire complète, analytique du Sauveur, mais une histoire fragmentaire, des mémoires, un exposé sommaire et très-sommaire. Les formules générales par lesquelles les évangélistes résumèrent toute une période de la vie de Jésus ou toute une catégorie d'actions et de discours, leurs aveux formels, les lacunes que nous constatons avec douleur le prouvent. Que savons-nous

des trente premières années de Jésus? Que savons-nous des quarante jours qu'il passa encore sur la terre après sa résurrection? Que savons-nous de sa propre personne? Peu de chose, il faut l'avouer. C'est un point sur lequel nous ne saurions trop insister, car il permet de résoudre bien des objections, il explique des omissions, des divergences de récits, des contradictions apparentes que la libre pensée a signalées pour nier l'authenticité de nos saints livres. On le conçoit en effet: quatre ouvrages différents contenant des simples notes, des fragments, des mémoires sur le même homme peuvent être authentiques, parfaitement fidèles et présenter néanmoins une grande variété dans le récit.

2. *Nombre des Evangiles.*—Les Pères ont souvent exprimé cette belle pensée de saint Irénée: "Le Christ nous a donné un seul Evangile sous quatre formes." Mais si l'on ne veut pas s'en tenir à la rigueur théologique, il faut dire que les Evangiles reconnus par l'Eglise comme inspirés sont au nombre de quatre et qu'ils ont pour auteurs deux apôtres: saint Mathieu et saint Jean, et deux disciples, saint Marc, disciple de saint Pierre et saint Luc, disciple de saint Paul. "Ni plus, ni moins de quatre," comme l'ont défini les conciles.

Nous avons là-dessus les témoignages les plus formels d'Origène, de Clément d'Alexandrie, de Tertullien et de saint Irénée lui-même, disciple de saint Polycarpe, lequel avait été disciple de saint Jean. En dehors des évangélistes que nous venons de nommer, "les autres hommes qui s'efforcèrent ou eurent l'audace d'écrire quelque chose touchant le Seigneur et ses apôtres, ne se montrèrent pas, à l'époque où ils vécurent, dignes de la confiance de l'Eglise et ne méritèrent pas que leurs livres fussent rangés dans le catalogue canonique." Ces paroles sont de saint Augustin.

Les écrits auxquels il fait allusion seront étudiés plus tard: on les appelle évangiles apocryphes. L'Eglise primitive, en les rejetant, n'a-t-elle pas donné la plus magnifique preuve de son esprit critique, et n'a-t-elle pas répondu d'avance aux attaques de l'incrédulité moderne? Les apocryphes son. au nombre d'environ quarante. Pourquoi l'Eglise n'a-t-elle reconnu que quatre Evangiles et les a-t-elle reconnus tous quatre, sinon parce que *tous les quatre, et eux seuls*, portaient la marque de leur origine divine?

3. *Beautés des Evangiles.*—Ah! comment les dire toutes? comment les mettre en lumière? Beautés de la doctrine, des préceptes, des exemples, beautés des pensées: rapprochez donc du prologue de saint Jean la plus éloquente page qu'a écrite Platon dans le dialogue du *Banquet*; beautés des discours du maître lorsqu'il prêche, lorsqu'il console, lorsqu'il fait ses adieux à ses chers apôtres; beautés des récits et des épisodes: lisez ce qui regarde la Samaritaine, la Chananéenne, la guérison de l'aveugle-né, la résurrection de Lazare, beautés des paraboles si pleines d'enseignement, si simples et si sublime à la fois.

“ Il en est de l'Évangile, dit Auguste Nicolas, comme des grands spectacles de la nature dont on ne saurait se faire une idée et qu'elle seule se réserve de faire voir.” “Oui, s'écrie Laccordaire, qu'écrirai-je de l'Évangile, puisque l'Évangile est écrit ? Ouvrez-le... et après y avoir imprimé vos lèvres, livrez-vous à lui comme à l'âme de votre mère. Votre mère venait de Dieu et elle vous aimait : l'Évangile aussi vient de Dieu et c'est le seul livre qui ait reçu le don d'aimer.”

VICARIAT APOSTOLIQUE D'ATHABASCA—McKENZIE

LETTRE D'UN MONTAGNAIS A MGR I. CLUT, O. M. I.

Fort Smith, 1838.

A notre grand-père (*grand-père en dignité*).

Jusqu'aujourd'hui nous vivons encore. C'est Batis Maville, (Baptiste Mandeville), qui dit cela au grand priant (l'évêque) Isidore Clut.

Depuis que tu t'es éloigné de moi jusqu'à ce jour, je prie encore pour toi. Et je veux le faire tant que je vivrai. Je sais que toi aussi tu pries pour moi.

La bonté de Dieu fait toujours mon bonheur.

Voilà que tu es bien malade ; vu qu'on dit cela, je prie beaucoup pour toi. Oh ! que je voudrais te revoir sur cette terre !

J'ai le bonheur de voir constamment le père Jousard, sa conduite nous édifie beaucoup.

Encore une nouvelle : ce par quoi on se nourrit, du poisson, j'en ai. J'ai aussi ce que la terre produit (des patates). J'ai maintenant cinq vaches ou bœufs (cinq bêtes à cornes).

Notre grand-père, quelque chose qui vient de Dieu (quelque objet de piété), garde-le pour moi, je veux dire un chapelet.

Ici beaucoup de personnes sont mortes ; beaucoup d'autres sont très malades. Elles aussi vont certainement mourir.

Mon grand-père, je vis encore. Celui que j'aime, qui fait mon bonheur et me donne du courage, c'est pour lui ceci (cette lettre).

En présence de Dieu, de tout mon cœur, je te touche la main.

C'est Batis Maville qui dit cela.

Autre lettre d'un Montagnais à Mgr I. Clut, O. M. I.

Pierre le Petit, voici ses paroles. Elles sont pour le grand priant (l'évêque) Clut.

Mon père,

Depuis que je t'ai vu, de temps en temps, je me souviens de toi, mon père, et moi, et mon épouse, et mes enfants, jusqu'aujourd'hui, nous sommes encore en bonne santé.

Jusqu'à ce qu'on prie la nuit (la Noël), dix jours manquant (c'est-à-dire le 10 décembre 1838, c'est alors que je t'écris).

Mon père, vivants encore, puisse Dieu nous accorder de nous revoir !

Mon père, jusqu'à ce jour, je me souviens de Dieu (je le sers).
Etant assis occupé à l'écrire, il me semble te voir, mon père.
Un peu en deçà du Fort des Plaines de Saules (Athabaska), là où il y'avait deux petites maisons. C'est là qu'est ma maison.
L'unique fils de mon beau-frère, Eitla Krralé, tu t'en souviens, n'est-ce pas? il est mort.
Mon père, voilà qu'au moyen de cette lettre, je te touche la main. Mon grand père (*grand-père en dignité*), si je voyais ton image (ton portrait), je te dirais merci.

Un titre de gloire

Nous venons d'avoir communication d'un magnifique volume intitulé: *Jubilé sacerdotal de Léon XIII*, livre d'or du comité international des ordres équestres pontificaux. Cet ouvrage qui est dû au vicomte de Poli, président actif du comité, comprend l'histoire des travaux de ce comité, les pièces justificatives, les listes des souscripteurs du don offert au Saint-Père et le récit de la réception de la délégation par Sa Sainteté, ainsi que le compte rendu des fêtes jubilaires.

C'est un livre grand in-quarto, superbement imprimé. Il renferme une magnifique eau-forte représentant le pape Léon XIII et diverses chromolithographes reproduisant la croix pontificale présentée au Saint-Père à titre de souvenir, l'adresse du comité, les portraits des cardinaux et évêques de la maison du Pape et des membres du comité international.

Mais ce qui nous a frappé, comme Canadien, c'est la liste des présidents d'honneur du comité. Elle est reproduite comme suit :

COMITÉ INTERNATIONAL DE SOUSCRIPTION

Présidents d'honneur :

L'HONORABLE J.-A. CHAPLEAU, ministre secrétaire d'Etat du Canada, commandeur des ordres de Saint-Grégoire-le-Grand et de la Légion d'honneur.

M. le GÉNÉRAL BARON DE CHARETTE, commandeur de l'ordre de Pie, officier de la Légion d'honneur, etc.

Sa Grâce le DUC DE NORFOLK, chevalier grand'croix de l'ordre pontifical du Christ.

M. DE LA ROCHEFOUCAULD, duc de Doudeauville, député, ancien ambassadeur, grand'croix de l'ordre de Pie.

Ce n'est pas un petit honneur pour le Canada que l'honorable M. Chapleau ait été appelé à figurer en tête de cette liste, et à précéder des noms tels que ceux du général de Charette, du duc de Norfolk, le premier pair d'Angleterre, et du duc de Doudeauville.

Dans l'historique des travaux du comité, nous trouvons ce qui suit :

Par M. Gustave Drolet (c'est le vicomte de Poli qui parle) nous apprenons la présence à Paris de l'honorable J.-A. Chapleau,

l'éloquent homme d'Etat canadien, député du comté de Terrebonne depuis près de 25 ans, ancien premier ministre de la province de Québec, le secrétaire d'Etat du gouvernement fédéral à Ottawa, l'éminent orateur du parti conservateur de la province de Québec, commandeur des ordres de Saint-Grégoire et de la Légion d'honneur. Si cet honorable homme d'Etat adhère à notre proposition, la Nouvelle-France sera dignement représentée à notre fête.

M. Gustave Drolet et moi, nous sommes accueillis avec une courtoisie pleine d'amitié, qui me semble comme un écho séduisant et vibrant de la vieille France; une heure durant, nous sommes sous le charme de cette parole exquise, purement timbrée, où la pensée la plus élevée revêt toutes les grâces de la forme; et deux jours après, en réponse à notre sollicitation écrite, nous avons la très vive satisfaction de recevoir, avec une généreuse souscription, l'admirable lettre qu'on va lire et qui, sans contredit, est un des joyaux de ce livre d'or.

« Paris, le 20 septembre 1887.

« Monsieur le président;

« J'ai reçu la lettre par laquelle vous avez bien voulu me faire part de la formation sous votre présidence, d'un comité chargé, au nom des dignitaires et chevaliers des ordres pontificaux, d'offrir une œuvre d'art à Sa Sainteté le pape Léon XIII, à l'occasion de son Jubilé sacerdotal. Je vous remercie bien vivement de votre communication et je m'empresse de vous féliciter de votre heureuse initiative, et de vous apporter ma modeste souscription et mon entier concours.

« Peuple issu de la Fille de l'Eglise, les Canadiens français, entre tous les fidèles, ont le devoir de se montrer reconnaissants et soumis à l'Eglise et à son auguste chef. En touchant la terre qu'il venait de découvrir, le premier acte de Jacques Cartier fut un acte de foi. Par le signe de la Rédemption élevé de ses mains sur ce continent nouveau, devenu notre bien-aimée patrie, le digne émule de Christophe Colomb a imprimé au frontispice de notre histoire un caractère religieux que nous retrouvons à chaque page au cours de trois siècles et par lequel nous avons été sauvés, le jour malheureux où nous avons perdu la France.

« Nos évêques et nos prêtres ne bornèrent pas le dévouement à nous conserver les bienfaits inestimables de la foi; ils se firent, alors que nous étions sinon vaincus, du moins abandonnés, nos guides temporels, et c'est à eux que nous devons d'être aujourd'hui une nation distincte, prospère et libre, assurant sous le drapeau loyalement servi de l'Angleterre, les destinées de la race française au nouveau monde.

« J'ai donc raison, Monsieur, de vous dire que nous avons, nous, Canadiens français, comme catholiques et comme citoyens, des motifs particuliers de manifester notre amour et notre vénération au Saint-Père, qui représente à nos yeux Dieu et patrie.

« Vous m'offrez au nom de messieurs les membres du comité, d'être l'un de vos présidents d'honneur. Je ne puis refuser votre demande, qui m'honore d'autant plus que je dois partager cette distinction avec les catholiques illustres dont vous mentionnez les noms dans votre lettre, noms que j'admire autant que vous les admirez en France.

« Je vous prie d'exprimer à messieurs les membres du comité la vive satisfaction que j'éprouve d'avoir eu, au cours de mon séjour en France, l'occasion de m'joindre à eux pour donner au souverain Pontife un témoignage commun de notre vénération et de notre amour filial.

« Veuillez agréer, Monsieur le président, l'assurance de ma haute considération.

« J.-A. CHAPLEAU. »

En reproduisant cette lettre, *l'Univers*, le grand journal catholique de Paris, disait, en date du 26 novembre 1887 :

« Sa Sainteté le Pape a daigné bénir l'œuvre des chevaliers pontificaux et promettre à la délégation du comité l'insigne honneur d'une audience particulière. Aussi la souscription a-t-elle obtenu un succès d'enthousiasme, non seulement en France, mais un peu partout, et surtout au Canada, terre de vaillance, d'honneur et de foi, dont le ministre secrétaire d'Etat, l'honorable J.-A. Chapleau, écrivait tout récemment au président du comité une admirable lettre, solennelle affirmation d'amour et de reconnaissance patriotique envers l'Eglise catholique.

« L'homme d'Etat qui parle ce catholique langage est ministre depuis plus de dix ans. Combien de ministres antichrétiens voudraient que l'on pût en dire autant d'eux. »

Quelque temps après, l'hon. secrétaire d'Etat recevait du président du comité la lettre suivante :

« Paris, 12 octobre 1887.

« A L'HON. J.-A. CHAPLEAU, ministre secrétaire d'Etat du Canada.

« Monsieur le ministre,

« J'ai à cœur de vous faire parvenir, au nom du comité des chevaliers pontificaux, l'expression de la plus vive gratitude. Votre très généreuse souscription ne peut manquer d'être un fécond exemple sur cette noble terre canadienne où j'ai senti, en vous lisant, battre le grand cœur de la vraie France.

« Souffrez que je vous remercie très respectueusement, Monsieur le ministre, du bienveillant accueil que vous avez daigné me faire, et de la belle et éloquente lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire; elle sera le joyau de notre *livre d'or*, et j'ai certain qu'elle touchera profondément le cœur de notre très saint Père et celui de la fille aînée de l'Eglise.

« Veuillez me faire l'honneur d'agréer, Monsieur le ministre, l'hommage de mon profond respect et de ma bien vive gratitude.

« VICOMTE DE POLI, ancien préfet, président du comité international de souscription des dignitaires et chevaliers des ordres pontificaux. »

Dans une autre page du même livre, M. Drolet raconte en ces termes l'audience accordée à la délégation et au comité :

« Le Saint-Père m'interroge sur le Canada et me parle bien affectueusement des zouaves canadiens, que je dis à Sa Sainteté représenter officiellement à ses pieds. Je profite de l'occasion que m'offre le Saint-Père, en me demandant si les zouaves canadiens sont toujours prêts à voler à la défense du Saint-Siège, pour assurer Sa Sainteté de l'entier dévouement de tous les anciens zouaves pontificaux canadiens, et aussi de leurs enfants. Le Saint-Père me répond : « Très bien, mon enfant ! Je suis content d'entendre que les Canadiens sont toujours fidèles à l'Eglise. Je bénis les anciens zouaves et leurs familles du plus profond de mon cœur. »

Voici la liste des principaux souscripteurs canadiens telle qu'elle est reproduite dans le *livre d'or*

Ce livre est appelé à plus d'un titre à figurer dans nos bibliothèques canadiennes ; il restera pour le Canada comme un titre

de gloire et un impérissable souvenir de la piété de ses enfants en vers le Saint-Siège.

NOUVELLES RELIGIEUSES

Syrie. L'influence allemande.—La plupart des grandes puissances de l'Europe continuent leurs efforts pour implanter et étendre leur influence en Palestine. L'influence française qui, pendant si longtemps, a été prépondérante dans ces contrées, est aujourd'hui battue fortement en brèche par les influences rivales de la Russie et de l'Allemagne, aussi bien que de l'Italie. Un article publié récemment, par le *Correspondant* montre la Prusse multipliant ses fondations nationales et cherchant à attirer à elle les indigènes des différents rites.

C'est surtout dans ces dernières années que l'Allemagne s'est efforcée de développer son action en Syrie. En 1879, un moine catholique franciscain a fondé à Enmaïn, près de Jérusalem, une colonie catholique allemande. La Société catholique des Lieux-Saints, qui a son siège à Cologne, a reçu, pendant les deux premiers mois de 1877, la somme de 30,000 francs, qui ont été affectés comme subsides aux établissements hospitaliers allemands de la Palestine. En 1877, une association allemande pour l'exploration de la Palestine a été fondée à Leipzig ; le maréchal de Moltke en fait partie, ainsi que le consul allemand de Jérusalem. En 1883, il s'est formé à Aix-la-Chapelle un comité ; ce comité transféré à Cologne, envoie chaque année des subsides assez considérables au patriarche de Jérusalem et au custode de Terre-Sainte. Les Allemands ne cachent pas leur intention de supplanter l'influence française. Enfin, près de Jérusalem s'est établie, en 1878, une colonie de Templiers allemands, qui reçoit de l'empereur une subvention annuelle. Il y a, en outre, en Terre-Sainte, beaucoup de Juifs allemands, dont un grand nombre se livrent à l'agriculture. Des souscriptions volontaires entretiennent à Jérusalem deux hôpitaux pour ces Juifs. En même temps, la langue allemande se répand en Palestine et commence à y faire une sérieuse concurrence au français et à l'italien.

Conférence de M. Jules Simon sur l'esclavage africain.—Nous trouvons dans le *Soleil* le compte rendu de la conférence faite par M. Jules Simon à la Sorbonne, devant un auditoire d'élite.

“ En un langage élevé, avec une émotion vibrante, M. Jules Simon expose l'état actuel de l'esclavage africain plus vivace que jamais, malgré les traités conclus entre nations civilisées pour le supprimer sur toute la surface du globe.

“ Les mains pleines de faits indéniables, l'orateur raconte toutes les atrocités commises par les tribus barbaresques qui vivent de la vente de leurs semblables ; les villages mis à feu et à sang dans les

razzias féroces entreprises par ceux qui font le commerce de la marchandise humaine.

Un long frisson d'horreur a secoué les assistants lorsque M. Jules Simon a retracé les calvaires successifs suivis par les caravanes d'esclaves traversant les déserts africains, entourées de caravanes de hyènes, de vols de marabouts et de vautours, qui se disputent les cadavres semés sur la route.

Après avoir décrit toutes ces atrocités, l'orateur a rendu un superbe hommage au cardinal Lavigerie et aux missionnaires qui vivent au milieu de toutes ces hontes et qui voient tous ces crimes, usant leurs forces pour arriver à pallier le mal, sans espérer d'autre récompense que celle que donne la satisfaction d'un saint devoir accompli.

M. Jules Simon a terminé sa belle conférence par les paroles suivantes :

“ Je ne vous demande pas si vous êtes chrétiens, catholiques ou protestants, je parle comme homme et comme philosophe. C'est une véritable croisade contre la barbarie qu'il faut entreprendre. ”

“ L'assistance a fait une véritable ovation à M. Jules Simon et s'est ensuite séparée profondément émue. ”

LE CALVAIRE DE MARTINSWAND

Le Tyrol est une des contrées les plus pittoresques et les plus gracieuses de l'Europe. De hautes montagnes couvertes de magnifiques forêts y encadrent de fraîches vallées embellies, çà et là, par des lacs bleus, alimentés par les torrents qui descendent des cimes glacées, en soulevant au-dessus des forêts leur écume nuageuse. Isolés des peuples voisins par ces montagnes, les Tyroliens ont conservé les mœurs pures et simples des siècles passés et ils sont demeurés profondément religieux. Le voyageur qui parcourt cette province rencontre fréquemment, sur les routes, des croix accompagnées de statues dues à la munificence des habitants. Les passants s'agenouillent devant ces calvaires, et les jours de marché, les familles qui vont à la ville ou en reviennent, aiment à s'arrêter devant ces oratoires champêtres en y récitant une dizaine de chapelet ou en chantant une strophe de cantique dont elles rediront la strophe suivante à la station la plus voisine.

Le plus célèbre de ces calvaires est celui de Martinswand, non loin d'Innsbruck. Il est construit dans une excavation naturellement creusée, comme une arcade, au flanc d'un immense rocher s'élevant à pic à une grande hauteur au-dessus d'une étroite vallée. De loin cet oratoire semble inabordable, mais en approchant on découvre des marches d'escalier, taillées en lacet dans le rocher, qui permettent d'arriver à l'arcade tapissée de lierre et de plantes grimpantes sous laquelle se dressent trois croix et un autel placé devant celle du milieu. Voici l'origine de ce calvaire placé dans de si étranges conditions.

En 1490, régnait sur le Tyrol un jeune prince, Maximilien d'Autriche, dont le caractère franc et aimable autant que hardi et aventureux charma les populations simples et affectueuses de ces montagnes.

Hardi chasseur comme tous les habitants du pays, un jour que Maximilien poursuivait un chamois blessé, il fut, sans s'en apercevoir, conduit par l'animal sur le sommet du Martinswand dont les bords étaient masqués par des touffes d'arbustes. Un fragment de roche se détacha sous le pied de Maximilien qui tombe dans l'affreux précipice.

Instinctivement, en même temps qu'il se recommande à la Vierge Marie, ses mains s'attachent aux arbustes qui croissent dans les fentes du rocher, mais ils cèdent successivement sous son poids jusqu'à ce que, de chute en chute, il se trouve arrêté par une touffe plus épaisse qui surgit en avant du rocher. Elle se trouvait au-dessus de la cavité dont nous venons de parler. Maximilien se balance à ces derniers arbustes et d'un bond suprême se laisse retomber dans la cavité pendant que les branchages auxquels il doit son salut, ébranlés par la secousse, roulent au fond de l'abîme avec les pierres qui leur servaient d'appui.

Maximilien avait échappé à une mort instantanée, il se jette à genoux et son cœur remercie Dieu avec toute l'effusion de sa reconnaissance. Cependant il n'était pas sauvé. Maximilien n'avait pas, il est vrai, roulé jusqu'au fond de l'abîme, mais comment sortir de cette cavité probablement destinée à devenir son tombeau ? Son œil plonge avec effroi dans le gouffre ouvert au-dessous de lui, tandis que sur sa tête s'avance le rocher qui surplombe par une forte saillie la grotte protectrice dans laquelle il se trouve. " Marie, mère toute-puissante de Dieu, sauvez moi ! " répète-t-il avec cette foi confiante qui alors aimait tous les cœurs. " Marie, ayez pitié de moi, seule vous pouvez me délivrer de la position épouvantable dans laquelle je suis ! " Qui, en effet, pouvait le découvrir dans ce creux de rocher et surtout qui aurait pu l'en sortir ?

Déjà longtemps il sonnait du cor et jetait ses appels dans la vallée quand des villageois qui passaient de ce côté tressaillèrent en entendant ces sons sortis des flancs du Martinswand. Ils s'arrêtèrent et aperçurent un homme qui s'agitait dans la grotte. Gravissant alors le coteau opposé de l'étroite vallée, ils parvinrent à un terre duquel ils reconnaissent leur jeune prince et peuvent communiquer avec lui. Maximilien leur dit son accident et les charge d'aller prévenir à Inspruck afin qu'on vienne à son secours. Comme, hélas ! il doute de la possibilité de son salut, il les prie en même temps de lui envoyer le curé du village le plus proche, afin qu'il vienne recevoir sa confession et lui donner l'absolution de ses fautes.

Ce prêtre ne tarda pas à arriver et aussitôt, à travers l'étroite vallée et malgré la présence d'une foule déjà nombreuse, Maximilien lui fit l'aveu public de ses fautes et en reçut dévotement l'absolution. Quelques heures plus tard survint l'évêque d'Inspruck suivi de son clergé et d'une partie de la population de la ville. Revêtu de ses

Ornements sacerdotaux, l'évêque éleva dans ses mains le saint Sacrement et donna la bénédiction à l'infortuné prince. Puis il fit tenir exposé en face de lui l'Hostie consacrée afin que sa vue soutînt le courage de Maximilien pendant que ses serviteurs et les chasseurs les plus agiles parcouraient le sommet de la montagne, cherchant quelque moyen d'arriver à lui. Hélas ! ils n'en découvraient aucun et les cordes que l'on essayait de faire descendre vers lui étaient arrêtées par les aspérités des rochers et sur tout par la saillie qui dominait la grotte de telle sorte que l'on ne pouvait même, de cette façon, lui faire parvenir des aliments.

Un jour et une nuit se passèrent en inutiles tentatives. Humblement agenouillé, Maximilien priait avec ardeur, et, portant ses regards sur la sainte Hostie exposée de l'autre côté de l'étroit vallon, il l'invoquait de toutes les puissances de son âme, par Marie protectrice des causes les plus désespérées. Le second jour s'était levé. Le jeune prince, dont les membres avaient été violemment contusionnés par les chocs qu'il avait reçus dans sa chute et non moins affaibli par la douleur que par le manque de nourriture, éprouva une défaillance dont il se remit ; mais il eut la pensée qu'un autre évanouissement précurseur de la mort pouvait lui arriver, et, d'une voix dont l'affaiblissement déchirait tous les cœurs, Maximilien pria l'évêque de faire réciter les prières des agonisants. Le bon évêque se hâta de condescendre à son désir et fit réciter ces prières, auxquelles le peuple dont le nombre augmentait d'heure en heure répondait avec des pleurs et des gémissements.

(A suivre)

CYCLORAMA DE JERUSALEM

LE JOUR DU

CRUCIFIEMENT

La plus grande Exposition Permanente du Dixneuvieme Siècle

Spectacle Religieux, Instructif et Intéressant.

SITUE DANS LA ROTONDE

Coin des rues Ste-Catherine et St-Urbain

OUVERT DURANT LA SEMAINE

De 9.00 A. M., à 10.30 P. M.

LIVRES. Anciens et Modernes, Adels et Courages, Catalogues, etc.
liés, imprimés, etc. Librairie religieuse, littéraire et
scientifique. Papeterie à bon marché.

GRANGE, FRÈRES
No 1699 RUE NOTRE-DAME, 2e porte à l'Est de l'Eglise
Notre Dame, Montréal.

VICTOR THERIAULT
ENTREPRENEUR DE POMPES FUNÈBRES
23 et 25 Rue Saint-Urbain MONTREAL
Telephone No. 1399. PRIX MODÉRÉS SPÉCIALITÉ: EMBAUMER.

QUERY & FRÈRES,
ARTISTES-PHOTOGRAPHES
EMPLOYÉS PENDANT DE LONGUES ANNÉES A LA MAISON NOTMAN
No 10 RUE ST-LAMBERT
Conditions spéciales pour le clergé et les communautés religieuses.

PENTURES A RESSORT DE GEER
employées dans plus de trente églises
et dans un plus grand nombre d'édifi-
ces publics, les seules durables.
AUSSI BOITRIÈRES EN CAOUTCHOUC POUR GARANTIR DE FROID PAR LES PORTES ET PÉNÈTRES
Chez **L. J. A. SURVEYER** 1588, Rue Notre-Dame.

CHARLES A. BRIGGS
CHAPELIER ET MANCHONNIER,
MAISON FONDÉE EN 1862
Chapeaux de Feutre, de Soie, &c., &c.
2097 rue Notre-Dame.

J. H. WALKER,
DESSINATEUR ET GRAVEUR SUR BOIS,
Etabli en 1850
132 RUE ST-JACQUES, MONTREAL.

FONDERIE DES ARTISANS
FONDÉE EN 1870.
DAY & DEBLOIS
FABRICANTS DE LA

Célèbre Fournaise à Eau Chaude "BEAUPRÉ" pour
chauffage des Eglises, Collèges, Couvents, Edifices
Publics et Résidences. Nous faisons une
specialité des ouvrages en fonte suivants :
COLONNES POUR EGLISES, MAGASINS, ETC., RADIATEURS, CLOTURES ET
BALUSTRADES EN FONTE POUR TOITS, TOURELLES, BALCONS, PARTERRES, ETC.,
CLOTURES POUR CIMETIERES, ETC.
110 à 120, RUE ANNE, MONTREAL.

LA ROYALE CIE D'ASSURANCE

Actif \$30.000.000

BUREAU PRINCIPAL

Coin de la Place d'Armes et de la rue Notre-Dame

WM. TAILLEY, agent général
E. HURTUBISE ET A. ST-CYR
agents du département français

Wm. McNALLY & CIE.

IMPORTATEURS DE

Tuyaux a égout écossais, de toute grandeur.

Plâtre de Paris. Briques à feu. Terre à feu. Tuyaux de cheminée

50 MCGILL, Montreal.



Ouvrages en Marbre et en Granit.
COTES DES NEIGES MONTREAL

J. & P. BRUNET.

IMPORTATEURS ET MANUFACTURIERS DE

Monuments, Tombes, Charniers,
POIEAUX, COPINGS,

Et toutes sortes d'ouvrages de cimetières.

REPARATIONS DE TOUT GENRE A DES PRIX TRES MODERES

Résidence privée: J. BRUNET, Côte-des-Neiges.

PLA. BRUNET, Entrepreneur-Briquetier, 203, Rue Laval.

WILLIAM BRITTON,

PLOMBIER

Poseur d'Appareil à Gaz, à eau chaude et à vapeur

PROPRIETAIRE DE LA FOURNAISE A EAU CHAUDE "MORNING-GLORY"

Toutes espèces de Travaux en Métal, Commandés exécutés promptement.

15, RUE CLAUDE

En face du Marché Bonsecours

MONTREAL

MILLER BROS. & MITCHELL,

(ESTABLISHED 1869.)

Machinists, Millwrights and Engineers

MANUFACTURERS OF

SAFETY ELEVATORS

For Passengers and Freight Service

AND WORKS SAFETY DUMB WAITERS

110 to 120, King St.

Office: 122, King St.

MONTREAL, Que.

JOS. ROBERT & FILS
MARCHANDS DE BOIS DE SCIAGE
MANUFACTURIERS DE

PORTES, CHASSIS, MOULURES, CORNICHES

SPECIALITÉ :

BANCS D'ÉGLISE, PUPITRES, CHAIRES, Etc.
TOUJOURS EN MAIN

PIN, EPINETTE, PRUCHE, BOIS BLANC, ETC.
TELEPHONE 879 R.

107, Chemin Papineau, 107
Montréal.

STANDARD LIFE ASSURANCE CO.
ÉTABLIE EN 1825
DE EDIMBOURG ECOSSE

Bureau principal en Canada : Montréal.

Assurances substantantes \$100,000,000. | Fonds investi \$33,000,000. | Revenu annuel \$1,450,000
Bonus distribués \$22,000,000. W. M. RAMSAY, gérant.

C. S. GAGNIER PEINTRE DECORATEUR
TAPISSIER
24, RUE VITRE, 24
ÉTABLI EN 1850
Montréal.

A. HURTEAU & FRERE
Marchands de Bois de Sciage
92, rue Sanguinet, Montreal.

CLOS } Coin des rues Sanguinet et Dorchester.
TELEPHONE No 106.
Bassin Wellington, en face des bureaux du Grd-Tronc
TELEPHONE No 1404.

JOS. HUSEREAU PLOMBEUR, FERBLANTIER
Poseur d'Appareils à l'Eau Chaud
COUVERTURES Etc.
No 42 rue Ste-Marguerite, Montréal.

A. PALLASCIO MARCHAND DE FER
En GROS et en DETAIL
390 RUE ST-JACQUES
Importateur de toute espèce de
Bos, Collèges, Couvents, et Résidences. Outils pour menuisiers, charpentiers,
meublans, etc., une spécialité.

LOTÉRIE NATIONALE

CLASSE D.

Tirage, le Troisième Mercredi de chaque mois.

Le Vingtième tirage mensuel aura lieu le

MERCREDI, 20 MARS, 1889, A 2 H. P. M.

VALEUR DES LOTS : **\$ 50,000.00**

GROS LOT : UN IMMEUBLE DE 5,000

NOMENCLATURE DES LOTS

1 Immeuble de.....	\$5,000.00	\$5,000.00
1 do	2,000.00	2,000.00
1 do	1,000.00	1,000.00
4 Immeubles de.....	500.00	2,000.00
10 do	300.00	3,000.00
30 Ameublements.....	200.00	6,000.00
60 do	100.00	6,000.00
200 Montres d'or.....	50.00	10,000.00
1000 Montres d'argent.....	10.00	10,000.00
1000 Services de toilette.....	5.00	5,000.00

2307 lots valant \$50,000.00

\$1.00 LE BILLET

S. E. LEFEBVRE, secrétaire.

Bureau : No 19, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL

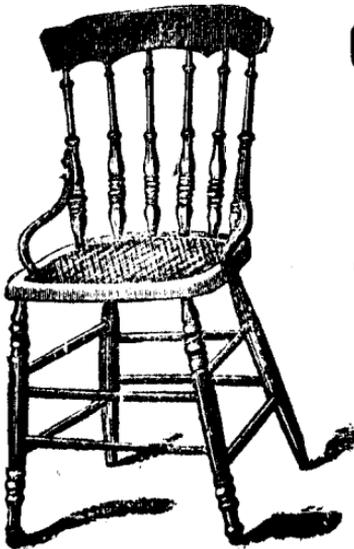
A. PRUD'HOMME & FRERES

Importateurs de Ferronnerie, Peinture, Vitre, Huile, Vernis, Fil
Barbele une specialite. EN GROS ET EN DETAIL.

1940, RUE NOTRE-DAME, 1940

Enseigne du Godendard Doré

MONTREAL.



GEO. H. LABBE & CIE

453, 455, Rue St-Jacques,

131, 133, 135, Rue Inspecteur

EN GROS

MANUFACTURIERS DE

Toutes sortes de Chaises en Bois, en
Cannes, et Perfore, ainsi que Bancs.

**NOUS TENONS EN STOCK CONSTAMMENT
De 50,000 à 60,000 Chaises**

OUVRAGE GARANTIE

PRIX LES PLUS BAS.